



Conférence générale
Troisième session extraordinaire
Vienne, 30 novembre 2018

**Décisions adoptées par la Conférence générale à sa
troisième session extraordinaire**

Table des matières

	<i>Page</i>
Note d'introduction	2
Ordre du jour de la troisième session extraordinaire	2
Décisions	2
Annexe	
Documents présentés à la Conférence générale à sa troisième session extraordinaire	4

Décisions*

<i>Décision n°</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Page</i>
GC/S.3/Dec.1	Ouverture de la session	1	2
GC/S.3/Dec.2	Adoption de l'ordre du jour	2	2
GC/S.3/Dec.3	Pouvoirs des représentants à la troisième session extraordinaire de la Conférence générale (GC/S.3/L.1)	3	2
GC/S.3/Dec.4	Place des États sur les listes figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI	4	3

* Toutes les décisions ont été adoptées par consensus. Un État Membre a exprimé une réserve au sujet de la décision GC/S.3/Dec.3.



Note d'introduction

1. Les décisions adoptées par la Conférence générale à sa troisième session extraordinaire tenue le 30 novembre 2018 sont reproduites dans le présent document.
2. Pour plus de facilité, la table des matières donne le numéro permettant d'identifier chaque décision, son titre, le ou les documents de base pertinent(s) et le point correspondant de l'ordre du jour. Dans la mesure du possible, les décisions sont énumérées dans l'ordre dans lequel elles ont été adoptées.

Ordre du jour de la troisième session extraordinaire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Place des États sur les listes figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI.
5. Clôture de la session.

DÉCISIONS

GC/S.3/Dec.1 OUVERTURE DE LA SESSION

La Conférence générale :

A décidé, sur la recommandation faite par le Conseil du développement industriel à sa quarante-sixième session et à seule fin de tenir sa troisième session extraordinaire le 30 novembre 2018, de suspendre, pendant la seule durée de cette session, l'application des articles suivants de son règlement intérieur : 5.2, 9, 12.2, 23 et 28.

*1^{re} séance plénière
30 novembre 2018*

GC/S.3/Dec.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La Conférence générale :

A adopté l'ordre du jour de sa troisième session extraordinaire publié sous la cote GC/S.3/1.

*1^{re} séance plénière
29 novembre 2018*

GC/S.3/Dec.3 POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS À LA TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

La Conférence générale :

a) Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et les recommandations qui y figurent, ainsi que la déclaration faite par le Président de la Commission ;

b) A approuvé le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*1^{re} séance plénière
30 novembre 2018*

**GC/S.3/Dec.4 PLACE DES ÉTATS SUR LES LISTES FIGURANT À
L'ANNEXE I DE L'ACTE CONSTITUTIF DE L'ONU**

La Conférence générale :

A décidé d'inscrire l'État de Palestine sur la liste A de l'Annexe I de l'Acte constitutif, avec effet à compter de 2019.

*1^{re} séance plénière
30 novembre 2018*

Annexe**Documents présentés à la Conférence générale à sa troisième session extraordinaire**

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
GC/S.3/1	2	Ordre du jour provisoire
GC/S.3/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté *****
GC/S.3/L.1	3	Pouvoirs des représentants à la Conférence
GC/S.3/L.2	1,2, 3 et 4	Projets de décision *****
GC/S.3/CRP.1	4	Rapport sur les conclusions des consultations informelles des missions permanentes tenues à Vienne en vue de la troisième session extraordinaire de la Conférence générale. Présenté par S. E. M ^{me} Alena Kupchyna (Biélarus), Présidente de la dix-septième session de la Conférence générale
